

Spécificité morphologique du pluriel languedocien : la notion de « cheville »

Hervé Lieutard*

Les différences dans l'organisation actuelle de la morphologie du pluriel des dialectes provençal et languedocien sont en partie liées à des contraintes syllabiques divergentes. Tandis que le morphème pluriel du provençal semble définitivement fixé dans la forme [j], syllabée invariablement en coda, le format syllabique plus souple du languedocien permet à la marque de pluriel de s'adapter au contexte syllabique, notamment par le recours à yod, cheville mobilisée lorsque les contraintes syllabiques bloquent la syllabation du morphème « classique » de pluriel [s]. L'étude du fonctionnement des articles pluriels contractés avec des prépositions dans le dialecte languedocien de Graulhet (Tarn) permet de mettre en évidence le rôle joué par la cheville dans la réparation morphologique des segments qui ne peuvent pas être syllabés pour des raisons phonologiques.

The various forms of plural morphology in the Provençal and Languedocian dialects are partly bound up with different syllabic constraints. While the plural morpheme of the Provençal dialect seems to be definitively established - yod is invariably syllabified in the coda position -, the more pliable syllabic format of the Languedocian dialect makes it possible for the plural marking to adapt to its syllabic context, in particular by having recourse to the "supporting" segment yod whenever the syllabic constraints block the syllabification of the "classical" morpheme of plural [s]. The study of how plural articles contracted with prepositions operate in the Languedocian dialect of Graulhet (Tarn) clearly shows the role played by this supporting segment in the morphological repair of a segment which cannot be syllabified for phonological reasons.

* Université Paul Valéry, Montpellier III.

0. Introduction

Si provençal et languedocien ont longtemps eu un système de marquage du pluriel assez similaire (Ronjat 1937 : § 490), la morphologie actuelle du pluriel dans les deux dialectes occitans se présente sous deux aspects bien distincts. Historiquement, on a pu observer en provençal une évolution de la marque entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, tandis qu'en languedocien le système du pluriel a conservé une relative stabilité. Comment se fait-il qu'à partir de systèmes morphologiques pratiquement identiques en apparence, l'un des ces dialectes réorganise complètement son système du pluriel, tandis que l'autre le maintient ? Pour apporter des éléments de réponse, l'étude des deux systèmes morphologiques doit prendre en compte les divergences observées au niveau des contraintes syllabiques de l'un et l'autre des dialectes. La différence dans le marquage du pluriel peut en effet apparaître comme la conséquence de contraintes de syllabation propres à chacun des dialectes, en liaison avec le caractère obligatoire de la spécification morphologique.

1. La morphologie du pluriel en provençal et languedocien

1.1. Le système provençal

Le marquage du pluriel provençal s'organise selon un système relativement simple. À la différence du languedocien qui distribue la marque de pluriel sur tout le groupe nominal, en provençal seul le déterminant est porteur de la marque. Dans ce dialecte, le polymorphisme est en outre nettement réduit dans la mesure où il n'existe qu'une seule forme de déterminant pluriel pour le masculin et le féminin, à savoir « lei » :

pluriel provençal

[lejga] « lei cats »

[lejza'migo] « leis amigas »

pluriel languedocien

[lus'kats] « los cats » 'les chats'

[laza'migos] « las amigas » 'les amies'

Mais l'apparente simplicité du système du pluriel en provençal vient avant tout du caractère stable de la marque. Le *yod* du provençal a clairement valeur de morphème de pluriel face à [s] morphème de seconde personne dans la conjugaison. Le degré de sonorité de *yod* accorde au morphème de pluriel une légitimité en coda syllabique, lui permettant, sans exception aucune, d'être syllabé devant toutes les attaques. À la différence de ce qui se passe pour le languedocien, le morphème du pluriel n'entre pas en conflit avec quelque contrainte que ce soit qui pourrait bloquer sa syllabation. La

Le pluriel languedocien : la notion de « cheville »

seule particularité provençale que l'on ait à signaler est le recours à la consonne de liaison [z] devant une initiale vocalique¹.

Il faut sans doute chercher du côté du schéma syllabique propre au provençal l'origine de la physionomie actuelle de son pluriel. La syllabe provençale, au-delà du fait qu'elle n'accepte pas les obstruantes sourdes en position de coda, a, dans la plupart de ses variétés, un format maximal limité à une seule consonne post-nucléaire :

format syllabique

<i>provençal</i>	CVC ¹	[de'diŋ] « dedins » 'dedans'
(C ¹ =j w n r s)		[veŋ'gy] « venguts » 'venus'
<i>languedocien</i>	CVCC	[de'dins] « dedins » 'dedans'
		[beŋ'gyts] « venguts » 'venus'

Ce format syllabique, comme celui du français, n'est pas compatible avec la syllabation d'un morphème consonantique extramétrique. L'établissement du format actuel de la syllabe provençale a dû s'accompagner de l'impossibilité de syllaber le morphème pluriel après une coda syllabique occupée, à la différence du languedocien qui, grâce à un schéma syllabique plus étendu, peut opérer le marquage des formes nominales. On peut supposer que cette absence de marquage s'est généralisée aux formes nominales sans coda². La disparition de [s] sur les formes nominales, associée à la fréquence de la vocalisation en *yod* de la marque du déterminant devant consonne a sans doute rendu possible la réorganisation du système et a permis de substituer définitivement *yod* à [s] comme morphème de pluriel.

1.2. Le système du pluriel en languedocien

Le languedocien maintient une distinction claire entre déterminant féminin et masculin pluriels (« los », « las ») et le syntagme nominal dans son ensemble est porteur des marques de pluriel. Le morphème basique du pluriel languedocien est [s]. On trouve cette réalisation sur les déterminants, les noms ou les adjectifs.

Toutefois, les réalisations du pluriel connaissent des variations importantes en fonction du contexte syllabique. En effet, le morphème de pluriel apparaît sous trois formes. J'emprunte les exemples au languedocien

¹ La variante syllabique [i] du provençal rhodanien présente, elle aussi, une parfaite stabilité dans tous les contextes où elle est susceptible d'apparaître ([li'ka] « lei cats », [liza'miɔ] « leis amigas »).

² Au XVI^e siècle, le poète provençal Bellaud de la Bellaudière fait encore rimer « escuts » 'écus' avec « abus » (Ronjat 1937 : § 382), ce qui est inconcevable dans le provençal actuel.

de Graulhet dans le Tarn (Lieutard 2000 : 169), mais ces réalisations sont attestées dans d'autres variétés de languedocien :

Distribution des marques du pluriel à Graulhet (Tarn)

[z] devant voyelle (attaque syllabique) : [luze'fans] « los enfants » 'les enfants'

[s] devant occlusive sourde (coda syllabique ou position extrasyllabique finale) : [las'pɛls] « las pèls » 'les peaux', [las'tawlɔs] « las taulas » 'les tables', [laskas'taɲɔs] « las castanhas » 'les châtaignes'

[j] devant les autres consonnes (coda syllabique) : [laj'bestjɔs] « las bèstias » 'les bêtes', [luj'dets] « los dets » 'les doigts', [laj'fennɔs] « las femnas » 'les femmes', [luj'grans] « los grands » 'les grands-parents', ...

En dépit du problème de légitimité de [s] devant toute autre consonne qu'une occlusive sourde³, on voit que le recours à [j] permet de marquer le pluriel dans pratiquement tous les cas de figure. Notons cependant que la condition pour que soit syllabé le morphème de pluriel réside dans la présence d'une coda ou d'une attaque vides qui peuvent recevoir la marque de pluriel :

- (a) [(lus)(ka)(mij) (faŋ)(gu)(zes)] « los camins fangoses » 'les chemins boueux'
- (b) [(luj)(riw)(zɛ)(ru)...] « los rius èron ... » 'les ruisseaux étaient...'
- (c) [(luj)(riw)(de)(la) (mun)(ta)(ɲɔ)] « los rius de la montanha » 'les ruisseaux de la montagne'

Dans l'exemple (c) ci-dessus, l'absence de position syllabique disponible, empêche la syllabation du morphème de pluriel entre [riw] et [de].

À côté du système provençal, le pluriel languedocien semble donc complexe. *Yod* n'y apparaît pas comme un morphème unique de pluriel, en dépit de sa fréquence élevée (si [s] apparaît en fin d'énoncé, il n'apparaît que devant trois consonnes, alors qu'on trouve *yod* devant toutes les autres). Il est intéressant de noter au passage que cette fréquence élevée du *yod* dans la morphologie a pu dans certaines variétés de languedocien conduire les enfants à en faire d'abord un morphème unique de pluriel lors du processus d'acquisition du langage, avant qu'ils n'acquièrent l'intégralité du système du pluriel languedocien. Je tire cette réflexion du témoignage d'Anglade (1897 : 312-313) sur la prononciation des « s » morphologiques à Lézignan, à la toute fin du XIX^e siècle :

³ Si l'attaque interdit la syllabation de [s] dans la coda précédente, elle autorise systématiquement [j] pour le marquage du pluriel. Sur la question de l'autorisation des segments en coda, voir Rice (1992).

Le pluriel languedocien : la notion de « cheville »

Enfin, c'est ici le cas de noter le phénomène important qui se produit dans notre dialecte et dans le dialecte languedocien en général : je veux parler de l'amuissement de s finale. Cet amuissement se produit quelquefois [...] à l'intérieur des mots ; mais il se produit toujours dans les groupes syntaxiques où s finale se trouve devant toute autre consonne que c, p, t. Ainsi es lènc se prononce ei lènc (cela est loin) ; es naut se prononce ei naut [...] ; mais il n'y a pas d'amuissement dans es pas trop lèu = ce n'est pas trop tôt. Les personnes atteintes d'un défaut de langue (et surtout les enfants) prononcent seuls ei pai trop lèu, ei pai tard (ce n'est pas tard).

Au-delà de ces considérations, on peut se demander ce qui fait que le système morphologique du languedocien ne s'est pas aligné sur celui du provençal, autrement dit quelles sont les raisons qui font que *yod* ne s'est pas généralisé au pluriel, comme a pu l'observer Anglade à Lézignan dans certains cas où, l'acquisition linguistique passant d'abord par une généralisation du *yod*, pouvait finir, si elle n'était pas corrigée par l'acquisition de contraintes syllabiques complémentaires concernant la syllabation de « s », par s'ériger en défaut de langue.

Les conditions ne sont pas réunies pour que provençal et languedocien harmonisent leurs systèmes morphologiques. La spécificité de la syllabe languedocienne, qui autorise les consonnes extrasyllabiques, permet en même temps de perpétuer le maintien de « s » sur l'intégralité du groupe nominal. En tant que tel, [s] n'a aucune raison de disparaître, même si dans certains contextes, on doit lui substituer une autre forme.

Ceci posé, il est intéressant de s'interroger à présent sur le statut du *yod* en languedocien qui n'a donc pas comme en provençal le statut unique de morphème du pluriel.

Je ne m'attarde pas sur l'alternance entre la forme voisée [z] du pluriel en attaque et la forme non voisée [s] en coda. Notons seulement que cette alternance suffit à résumer le système morphologique du pluriel dans le languedocien oriental qui syllabe [s] devant [p t k], et [z] devant toutes les autres consonnes et les voyelles⁴ ; ce qui représente un système relativement simple par rapport au languedocien occidental :

pluriel montpellierain

[las 'tawlas] « las taulas » 'les tables'

[laz 'majres] « las maires » 'les mères'

[laza'miɣas] « las amigas » 'les amies'

⁴ C'est d'ailleurs souvent le système le plus communément transmis aux néo-locuteurs de l'occitan languedocien.

2. La cheville : contraintes phonologiques et spécification morphologique

Essayons donc de définir le statut du *yod* dans le système du pluriel languedocien. Il est établi que la présence de ce segment obéit à des contraintes phonologiques. Il s'agit indubitablement d'un phénomène de lénition. L'émergence de [j] comme marque de pluriel (ou plus généralement comme substitut d'un [s] morphologique) résulte d'une contrainte phonologique qui empêche la prononciation de [s] devant toutes les consonnes, à l'exception des occlusives sourdes. À titre de comparaison, l'observation du parler graulhétien nous montre que les [s] ne sont attestés dans le lexique que devant les occlusives sourdes en coda syllabique interne. On ne trouve [s] devant aucune autre consonne dans cette position. En liaison ou dans les formes préfixées, on trouve parfois [j], parfois rien, autrement dit, la présence de *yod* dans le lexique n'a pas la régularité qu'elle semble avoir pour la morphologie :

[s] dans le lexique

- (a) [deskar'na] « descarnar » 'décharner'
[demar'ga] « desmargar » 'démancher'
- (b) [pas 'kap] « pas cap » 'ne...aucun'
[pa de tra'βal] « pas de trabalh » 'pas de travail'
[pa 'res] « pas res » 'ne...rien'
[paj 'majt] « pas mait » 'ne...plus'
- (c) [lu mes pa'sat] « lo mes passat » 'le mois dernier'
[lu me ðe 'maj] « lo mes de mai » 'le mois de mai'

Même si le recours à *yod* semble obéir à des contraintes phonologiques, l'explication phonologique n'est pas suffisante, sinon nous observerions dans le parler graulhétien des alternances régulières du type :

[deskar'na] « descarnar »	*[dejmar'ga] « desmargar »
[lu mes pa'sat] « lo mes passat »	*[lu me ðe 'maj] « lo mes de mai »

Le segment qui nous intéresse répond bel et bien à la nécessité d'une spécification morphologique. Doit-il pour autant être considéré comme un allomorphe du pluriel ?

Yod représente en fait une forme mobilisable dans un contexte où une information morphologique ne peut pas être délivrée à cause des contraintes phonologiques. Son apparition est contrainte par un problème de légitimité de la sonorité. Je propose de donner à cet élément le nom de « cheville », pris dans le sens qu'on donne à ce mot en versification, à savoir « terme de remplissage permettant la rime ou la mesure ». J'entends donc pour l'instant

par « cheville », non pas un élément doté d'une valeur morphologique particulière⁵, mais un élément de remplissage, support d'une valeur morphologique x variable qui lui est attribuée dans le contexte syllabique. Autrement dit, c'est le seul fait que la cheville occupe une position dans la syllabe qui permet de délivrer l'information morphologique. On pourrait dire en d'autres termes qu'au-delà de la caractérisation phonétique des segments en jeu, l'information de pluriel repose, dans le cas qui nous intéresse, sur l'alternance entre une position vide et une position occupée :

Opposition singulier (\emptyset)-pluriel (cheville) :

coda vide : singulier [(la) ('fen)(nɔ) (de) (graw)(ʎet)] « la femna de Graulhet »
'la femme de Graulhet'

coda occupée : pluriel [(laj) ('fen)(nɔj) (de) (graw)(ʎet)] « las femnas de Graulhet »
'les femmes de Graulhet'

Ce que j'ai formalisé ainsi : si les contraintes de syllabation empêchent la syllabation d'un morphème consonantique de valeur x , alors la cheville est syllabée avec la valeur morphologique de x :

si $C_{\text{morph } x} \rightarrow \emptyset_{\text{morph } x}$

alors $\emptyset_{\text{morph } x} \rightarrow j_{\text{morph } x}$

La seule opposition morphologique qui puisse se dégager à la coda des formes concernées étant une alternance entre singulier et pluriel, il suffit que la coda soit occupée pour que l'information morphologique soit délivrée. Certaines observations jouent en faveur de l'hypothèse que [j] n'est pas rattaché directement au morphème, mais qu'il est capable par défaut de servir de support à l'information morphologique. En effet, si la cheville représente un support de la morphologie sans lien direct avec le morphème concerné, il doit être possible de définir des formes différentes de « chevilles » en fonction de contraintes syllabiques différentes.

C'est notamment le cas dans l'occitan d'Ambialet où, dans certains contextes, on peut qualifier de « cheville » la première partie d'une gémée. Généralement, la gémation en languedocien peut être considérée comme un processus qui, pour des raisons de sonorité, substitue un segment autorisé par l'attaque à un segment non-légitime en coda ([lu kat] « lo cat » 'le chat', mais [lu kan negre] « le cat negre » 'le chat noir'). Dans la plupart des parlers, le morphème de pluriel n'est pas concerné par le processus de gémation. Dans le cas d'Ambialet, il est difficile de faire la part des choses entre ce qui est de l'ordre de la phonologie et de la morphologie puisque la gémation peut être

⁵ Nous aborderons plus loin la question de savoir s'il faut considérer [j] comme un segment directement rattaché au pluriel.

amenée à délivrer l'information morphologique de pluriel ou de deuxième personne du singulier devant certaines consonnes (Maurand 1974 : 105) :

Le pluriel à Ambialet (Tarn)

La réalisation géminée est surtout fréquente quand l'initiale consonantique est /m/, /n/, /r/ et /ʃ/ : ləm métèn « nous les mettons » ... lul lui dors « les louïs d'or »...#akelof fēstos...

[la 'fedɔ] / « la feda » 'la brebis' / [laf 'fedɔs] « las fedas » 'les brebis'

Si [f] dans [laf 'fedɔs] peut, dans ce contexte particulier, recevoir la valeur de morphème de pluriel, on ne peut pas dire que [f] est un morphème de pluriel, à moins que l'on dise que toutes les consonnes géminées sont susceptibles d'être morphème de pluriel à Ambialet. De la même façon qu'à Graulhet, la fréquence de ce marquage de pluriel n'a pas conduit à la disparition de [s] comme morphème de pluriel conservé devant les occlusives sourdes et en finale⁶. En ce sens, la première partie de la géminée à Ambialet apparaît également comme une cheville. Sa présence permet de délivrer l'information que le morphème, phonologiquement impossible, ne peut plus exprimer. Dans ce cas précis, il est clair que la première partie de la géminée est un support pour la morphologie, mais n'est pas directement rattachée au morphème de pluriel.

C'est le même système de cheville qui prévaut pour [s] morphologique dans la conjugaison. À Graulhet, comme à Ambialet, c'est l'alternance entre une coda pleine et une coda vide qui permet de dégager une opposition morphologique entre troisième personne du singulier et deuxième personne du singulier (éventuellement du pluriel) :

Les chevilles dans la conjugaison

[je duna,ra lu bun'tsun] « ie donarà lo bonjorn » 'il lui donnera le bonjour' (Ambialet - Graulhet)

[je duna,ral lu bun'tsun] « ie donaràs (donaratz) lo bonjorn » 'tu lui donneras - vous lui donnerez - le bonjour' (Ambialet)

[je duna,raj lu bun'tsun] « ie donaràs (donaratz) lo bonjorn » 'tu lui donneras - vous lui donnerez - le bonjour' (Graulhet)

Il semble donc possible de donner un statut à ce segment qui se substitue à un morphème qui ne peut pas être réalisé à cause de contraintes syllabiques. La « cheville » est une forme de supplétisme morphologique, localement spécifiée, qui représente en quelque sorte une sorte de « réparation » morphologique d'une forme phonologiquement impossible. En

⁶ Même si l'on note à Ambialet un maintien régulier devant [t], mais une tendance à la gémination devant [k] et [p].

occupant la position que devrait occuper le morphème, la cheville rend accessible l'information morphologique, qui se déduit alors aisément du contexte syllabique.

3. La cheville dans les groupes prépositionnels contractés pluriels

À la lumière de cette notion de cheville, il est intéressant d'apporter quelques hypothèses supplémentaires sur le fonctionnement des articles définis masculins contractés avec des prépositions qui présentent une réalisation surprenante dans le languedocien de Graulhet.

On retrouve là le fonctionnement dégagé précédemment pour le morphème de pluriel : [s] devant [p t k], *yod* devant les autres consonnes. Mais devant voyelle, les réalisations observées ne suivent plus le fonctionnement du déterminant pluriel isolé, comme on peut le noter dans les formes en gras :

	singulier	pluriel
devant p t k	[syl ka'mi] "sul camin" 'sur le chemin' [pel pi'tju] "pel pichon" 'pour le petit' [syl tew'lat] "sul teulat" 'sur le toit'	[sys ka'mis] "suls camins" 'sur les chemins' [pes pi'tjus] "pels pichons" 'pour les petits' [sys tew'lats] "suls teulats" 'sur les toits'
devant autre consonne	[pelmaj'natse] "pel mainatge" 'pour l'enfant' [syl 'det] "sul det" 'sur le doigt' [dal 'libre] "del libre" 'du livre'	[pejmaj'natses] "pels mainatges" 'pour les enfants' [syj'dets] "suls dets" 'sur les doigts' [daj 'libres] "dels libres" 'des livres'
devant voyelle	[ala'mik] "a l'amic" 'à l'ami' [dele'fan] "de l'enfant" 'de l'enfant' [syllus'tal] "sus l'ostal" 'sur la maison' [per'lòme] "per l'òme" 'pour l'homme'	[ajza'mits] " als amics " 'aux amis' [dajze'fans] " dels enfants " 'des enfants' [syjzuste'salses] " suls ostalses " 'sur les maisons' [pejzòmes] " pels òmes " 'pour les hommes'

S'il semble bien que, dans les formes en gras, on puisse identifier la variante voisée [z] du morphème de pluriel en attaque, celle-ci est systématiquement précédée de [j], alors qu'on ne trouve que [z] pour le déterminant seul ([luza'mits] "los amics"). Comment doit-on interpréter la présence de *yod* à côté de [z] dans ce contexte ? On peut envisager plusieurs hypothèses. Les études disponibles sur ce point en proposent généralement deux :

- une forme vocalique de pluriel, suivie d'un z de liaison
- un double marquage du pluriel que le format syllabique rend exceptionnellement possible.

Mais il est peut-être possible de porter un autre éclairage sur ces formes particulières à la lumière des réflexions dégagées précédemment autour de la notion de cheville.

Le fonctionnement particulier des prépositions contractées avec des articles pluriels est attesté dans d'autres variétés de languedocien. Ronjat (1937 : § 534) décrit un système identique à celui de Graulhet à partir des textes de Goudoulin, même s'il considère que ces formes sont archaïques pour le toulousain :

L'altern. –s devant consonne dure ou voy., -i devant consonne molle est assez ancienne, mais elle n'a pas partout la régularité qu'on attendrait et qu'indiquent certains exposés trop schématiques. Elle a compris un troisième terme, -is devant voy., assez régulièrement représenté chez Goudelin, mais à peu près complètement éliminé aujourd'hui sauf pour « les » devant voy. les et lis < leis, employés concurremment à Toulouse. Goudelin écrit toujours las au féminin ; masc. les a- à côté de deis –a, deis ou, ais a-, ais e- ; [...]

L'organisation sous forme de tableau montre nettement que, hormis la différence vocalique dans le déterminant pluriel, le système toulousain est rigoureusement identique au système actuel du languedocien graulhétois :

Toulouse (Goudoulin)	Graulhet
[s] devant [p t k]	[s] devant [p t k]
[j] devant les autres consonnes	[j] devant les autres consonnes
les a-	los a-
ais a-	ais a-
deis a-	dais a-

Il se peut que le système soit archaïque aujourd'hui à Toulouse, mais ce fonctionnement est attesté sur une bonne partie de l'espace languedocien (*Tarn* : Lieutard 2000, Chabbert 1959 ; *Aveyron, Cantal* : Jagueneau 1979 ; *Hérault, Lozère, Gard* : Roque-Ferrier 1876).

3.1. Un pluriel vocalique

J'écarte tout de suite la première hypothèse (une forme vocalique de pluriel suivie d'un [z] de liaison), même si elle a pu être parfois soutenue pour expliquer cette particularité du languedocien, car elle ne prend en compte que des formes de surface identiques sans appréhender le système dans son ensemble. Effectivement, les réalisations du pluriel observées dans les dialectes languedocien et provençal peuvent apparaître comme similaires

Le pluriel languedocien : la notion de « cheville »

dans bien des cas, si bien qu'une forme languedocienne peut sembler suivre un fonctionnement relativement proche d'une forme de l'occitan des Alpes maritimes :

[ajza'bejei] 'aux abeilles' à Peille (Dalbera 1994 : 245)

[ajza'beʎɔs] à Graulhet

Cette hypothèse qui reviendrait à aligner les formes du languedocien sur les formes du provençal est pourtant celle que fait Chabbert (1959 : 277) pour expliquer les groupes prépositionnels contractés de l'albigeois :

Les articles contractés conservent la vocalisation tout en ajoutant un (z) euphonique de liaison.

Pourquoi les articles devraient-ils conserver la vocalisation devant une voyelle ? Cette hypothèse est difficilement compatible avec l'idée que puisse exister une distribution complémentaire de [s] et de [j] pour le pluriel suivant le contexte de syllabation. Si nous avons [luj'zɔmes] « los òmes » 'les hommes' dans l'occitan de Graulhet, il serait alors plus simple d'expliquer une forme comme [daj'zɔmes] « dals òmes » 'des hommes', mais ce n'est pas le cas.

L'identité de surface que l'on peut trouver entre les formes du languedocien et des formes empruntées à d'autres dialectes occitans peut en fait cacher un fonctionnement profondément différent au niveau du système morphologique qu'il s'agit de considérer dans son ensemble. Pour l'exemple de Peille, J.P. Dalbera (1994 : 246) décrit clairement la spécificité du système observé :

Alors que dans les autres systèmes qui connaissent la variation j/z la distribution de ces deux éléments est complémentaire (j devant consonne, z dans tous les autres contextes), elle apparaît comme tout autre dans le cas qui nous intéresse : j appartient uniformément au formant de pluriel tandis que z intervient seulement à titre d'élément de liaison entre glide et voyelle au pluriel ([lej'bras]/[lezus'taw]), mais aussi au sing. ([mɔwza'di] « il me l'a dit »).

3.2. Double marquage du pluriel

La seconde hypothèse voudrait que l'on se trouve face à une marque double du pluriel. D'après Ronjat (1937 : § 489), la marque "-is" que l'on trouve sur de nombreuses formes adjectivales à Toulouse et dans le Lauragais serait l'héritage moderne de ce marquage du pluriel en "-i" :

Les pluriels de ce type [en -i] sont usités aujourd'hui sous la forme -is, soit l'ancien -i + -s désinence ordinaire du pluriel (...) laur. toul. -is est

généralement restreint à la position devant subs., ex. pichounis passes petits pas.

On peut supposer, au vu des chartes de la Salvetat à Montdragon, village situé à 6 ou 7 km de Graulhet, que l'occitan graulhetois a pu connaître une forme de pluriel en *li* (Gallacher 1978 : 341, *li nostri, li vostri*), mais cette forme du déterminant a complètement disparu aujourd'hui à Graulhet et "-is" n'existe pas pour le marquage des adjectifs pluriels devant le nom. Aucun indice supplémentaire dans le fonctionnement des adjectifs du dialecte graulhetois ne nous permet donc de rattacher avec certitude [j] au morphème de pluriel dans les prépositions contractées avec articles. Si, malgré l'absence d'arguments, nous considérons qu'il s'agit d'un double marquage pour le pluriel, il faut admettre que la syllabation de [z], morphème de pluriel, en attaque de la syllabe suivante, libère la coda, permettant ainsi au segment conjoint de pluriel d'être syllabé dans la coda vide. Dans cette hypothèse, *yod* perd la valeur de cheville que nous avons pu lui attribuer précédemment, autrement dit, il ne se substitue plus au morphème de pluriel effacé par les contraintes syllabiques. En outre, cette hypothèse nous place dans une situation paradoxale qui mène, dans des conditions de syllabation identiques, à mobiliser *yod* dans les groupes prépositionnels contractés, et à ne pas le faire pour l'article isolé ou pour les adjectifs placés devant le nom.

Si à Toulouse, l'hypothèse du double marquage du pluriel peut être étayée par la présence de pluriels en « -is » sur les adjectifs, il n'en est rien à Graulhet où ces formes représentent un cas tout à fait particulier de marquage, réservé aux prépositions contractées avec des articles. Dans ces conditions, l'hypothèse synchronique d'un double marquage semble peu satisfaisante pour le languedocien de Graulhet. Il est difficile de soutenir un maintien exceptionnel de « -is » pour les articles contractés devant voyelle.

La plupart des variétés de languedocien alignent le fonctionnement des articles contractés avec préposition sur le fonctionnement des articles isolés. On trouve généralement [de'zɔmes] face à [lu'zɔmes]. On pourrait s'attendre à trouver à Graulhet [da'zɔmes] comme nous avons [lu'zɔmes]. Dans le cas tout à fait hypothétique où aurait existé une marque [jz] pour les déterminants, on ne comprend pas trop bien comment une simplification de la marque sur les articles définis pluriels aurait en même temps pu s'accompagner de la conservation d'une marque plus complexe pour les mêmes articles contractés après préposition.

3.3. La cheville : phénomène de supplétion

Comment expliquer la différence dans le marquage des articles isolés et des articles contractés avec des prépositions ? Il est difficile de répondre catégoriquement à cette question, mais la notion de cheville peut sans doute permettre d'ouvrir des pistes. On pourrait certes envisager qu'il s'agit en l'occurrence d'un simple remplissage pour compléter la rime que permet la

syllabation du morphème de pluriel dans l'attaque suivante. On retrouve un type d'optimisation de la rime syllabique assez similaire dans les formes dérivées féminines des adjectifs du type :

[(pɾy)(mje)] « primier » 'premier'
[(pɾy)(mjej)(rɔ)] « primieira » 'première'

Ici, la dérivation féminine permet de syllaber en coda un *yod* absent de la forme masculine. Le *yod* n'est pas une nécessité pour le marquage du féminin, même si la dérivation semble être la condition de sa syllabation.

Qu'est-ce qui différencie les articles isolés des articles contractés ? Si l'on compare l'article singulier contracté [dal] et l'article pluriel [das] ou [daj] devant consonne, on constate la disparition du marqueur de définitude représenté par [l], conséquence de la contrainte syllabique qui n'autorise pas trois consonnes à la suite.

Dans le languedocien de Graulhet, [l] en coda interne tend à disparaître devant les consonnes coronales. Dans le cas du futur, on voit que [l] s'efface devant [d] épenthétique alors que [n] se maintient :

futur

[bal] "val" 'vaut'	[ba'dra] "valdrà" 'vaudra'
[ben] "ven" 'vient'	[ben'dra] "vendrà" 'viendra'

Le fait que la latérale ne puisse pas être syllabée dans de nombreux contextes - notamment devant une consonne coronale - peut conduire à faire de la coda, dans ces conditions particulières, une place disponible pour une autre information. Autrement dit, l'émergence de [j] dans [dajze'fans] pourrait être favorisée par le fait qu'un autre segment [l] ne peut pas être syllabé. Cette perspective permettrait d'expliquer pourquoi [j] n'apparaît pas sur les articles seuls.

Dans cette dernière perspective, on pourrait dire que la cheville « parasite » la position laissée vacante. À travers l'exemple [luj ka,mij faŋ'guzes] "los camins fangoses", cité ci-dessus, nous avons évoqué le fait que [j] pouvait être syllabé si les contraintes syllabiques bloquaient la syllabation d'un segment en coda, alors qu'il ne l'est pas si la coda est occupée [luj riw de]. Rien n'empêche alors de penser que, dans l'occitan de Graulhet, l'impossibilité de syllaber [l] soit une condition préalable pour que soit syllabée une marque supplémentaire de pluriel, ce qui expliquerait l'absence de *yod* dans les articles isolés.

Il se peut alors que, même latente, la possibilité ouverte à la linéarisation de [l] du fait de la syllabation du morphème de pluriel dans l'attaque suivante, soit exceptionnellement à l'origine d'une forme double de pluriel.

On note toutefois que certaines variétés d'occitan qui ne présentent pas [l] devant les consonnes, syllabent tout de même [l] devant une initiale vocalique, autrement dit lorsque le morphème de pluriel syllabé dans l'attaque suivante libère la coda pour l'information de définitude, comme par exemple en Aquitaine, où l'on voit bien que la syllabation du morphème de définitude est liée à des contraintes syllabiques (Ronjat 1937 : § 533) :

[(as) (p...)] « als p... »

[(al)(za...)] « als a-... »

À Graulhet, [j] apparaît dans le même contexte que [l] en Aquitaine. Faut-il voir un rapport entre les deux réalisations ?

On peut effectivement émettre l'hypothèse que dans les articles contractés après préposition, le *yod* représente le marqueur de définitude ou sert de support à l'information propre au morphème de définitude. La cheville apparaîtrait donc ici aussi comme une forme de réparation. Lorsque le morphème de pluriel est syllabé en coda devant consonne, le marqueur de définitude reste sous-jacent :

/a+l+s/ /p.../ → (as)(p...) - impossibilité de syllaber le marqueur de définitude (coda occupée par le morphème de pluriel)

En revanche, lorsque la coda est libérée par la syllabation du morphème de pluriel dans l'attaque vide suivante, le marqueur de définitude peut être syllabé. Mais là ce sont des contraintes phonologiques qui empêchent sa syllabation. Le recours à la cheville permet de suppléer à cette impossibilité phonologique et ainsi d'exprimer l'information de définitude :

/a+l+s/ /a.../ → (a*)(za...) - impossibilité phonologique de syllaber //
→ (aj)(za...) - recours à la cheville comme forme supplétive

4. Conclusion

La notion de cheville, si elle ne donne pas réponse à toutes les questions, permet toutefois de montrer que l'organisation du système morphologique est en partie issue des contraintes syllabiques propres aux divers dialectes occitans. Les contraintes syllabiques du provençal, qui limitent à un le nombre de segments postnucléaires, entraînent une organisation particulière du système de marquage du pluriel. Ce système semble plus économique que le système languedocien car il débouche sur le choix d'une marque unique dont la syllabation ne peut pas être bloquée, quel que soit le contexte. Le provençal conserve en revanche /s/ pour le marquage verbal. La conséquence est une redistribution des marques : [j] morphème de pluriel ; [s] morphème de conjugaison.

En languedocien, la possibilité d'avoir plusieurs segments post-nucléaires entraîne une organisation différente des marques du pluriel. Si « s » continue d'apparaître comme morphème de pluriel et morphème de conjugaison, la plus grande « souplesse » du schéma syllabique permet de tempérer les contraintes menant à l'effacement du morphème. Le format de la syllabe languedocienne permet le recours à la cheville comme support de l'information morphologique lorsque le morphème [s] de pluriel n'est pas autorisé. Ainsi, le languedocien s'octroie la possibilité de « réparer » un morphème phonologiquement impossible par le recours à la cheville. La présence de la cheville montre que dans certains contextes l'information liée au morphème est plus importante que le support sonore du morphème, alors qu'en provençal la valeur du morphème de pluriel est invariablement liée au même contenu sonore.

C'est l'alternance entre une position vide et une position pleine, morphème ou cheville en l'absence du morphème qui permet de délivrer l'information morphologique dans le dialecte graulhétois. En ce sens, la cheville qu'elle soit *yod* à Graulhet ou première partie de géminée à Ambialet évite une réorganisation et une spécialisation de la marque comme c'est le cas en provençal en traitant de manière identique morphème de pluriel et morphème de conjugaison. Dans ces conditions, et tant que se maintiendra le schéma syllabique actuel du languedocien, il n'y a pas de raison que son pluriel évolue dans le sens de celui du provençal.

Références bibliographiques

- Anglade, J. (1897), « Le patois de Lézignan », *Revue des Langues Romanes*, t. XL, n°4-5, pp. 145-176 et n°7-8, pp. 289-345, Montpellier, Société pour l'Étude des Langues Romanes.
- Chabbert, R. (1959), « Quelques remarques de phonétique : s final », *Revue du Tarn*, pp. 277-279, Albi.
- Dalbera, J.-P. (1994), *Les Parlers des Alpes maritimes : étude comparative, essai de construction*, Yeovil (Grande-Bretagne), Association Internationale d'Études Occitanes.
- Gallacher, D.B. (1978), *Les Chartes de La Salvetat-Montdragon, Textes albigeois du XIII^{ème} siècle*, C.E.O., Montpellier, Université Paul Valéry.
- Jagueneau, L. (1979), *Recherche sur l'opposition singulier-pluriel en occitan central*, thèse de 3^{ème} cycle, Poitiers.
- Lafont, R. (1967), *La phrase occitane*, Paris, PUF.
- Maurand, G. (1974), *Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet (Tarn)*, thèse d'Etat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Lieutard, H. (2000), *Phonologie et morphologie du parler occitan de Graulhet (Tarn) : structure, contenu et rôle de la syllabe*, thèse de doctorat, Université de Montpellier III.

Hervé Lieutard

- Lieutard, H. (2004), « Constrenchas fonologicas e morfologia del plural », *Linguistica occitana* 1, revue électronique de linguistique occitane (<http://www.revistadoc.org>).
- Rice, K. (1992), « On deriving sonority : a structural account of sonority relationships », *Phonology* 9, pp. 61-99.
- Ronjat, J. (1930-32-37-42), *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des Langues Romanes (1980, Genève, Slatkine reprints ; Marseille, Laffite reprints).
- Roque-Ferrier, A. (1876), « De la double forme de l'article et des pronoms en langue d'oc », *Revue des langues Romanes*, t. XL, n°1-4, pp. 125-137, n°11, pp. 254-257, Montpellier, Société d'Étude des Langues Romanes.